



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 06 février 2020

## Le préfet de Tarn-et-Garonne communique

### Signature de la convention départementale France services de Tarn-et-Garonne

Site de l'espace France Services de Saint-Nicolas-de-la-Grave  
(Château Richard Cœur de Lions- 82210 Saint Nicolas de la Grave)

**Simplifier les démarches des administrés en regroupant sur un même site divers organismes nationaux (la CAF, Pôle emploi, la MSA, la CPAM, La Poste, la CARSAT, ainsi que des services des ministères de l'intérieur, de la justice et des finances publiques), c'est l'objectif des espaces France Services qui sont en cours d'implantation à travers tout le pays.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 5 structures France services sont en fonctionnement en Tarn-et-Garonne dans les communes de Grisolles, Lafrançaise, Négrepelisse, Lauzerte et Saint-Nicolas-de-la-Grave.

Ce réseau de proximité est appelé à s'étendre. D'autres structures France Services seront en effet homologuées jusqu'en 2021. Ce dispositif vise à permettre une plus grande accessibilité aux différents services, mais aussi, à simplifier les démarches administratives tout en garantissant une qualité de service renforcée.

Des agents ont été spécialement formés pour être en capacité de répondre aux questions des administrés. Si la question est trop technique, le conseiller France services a des contacts privilégiés avec les opérateurs afin de prendre des rendez-vous auprès des services concernés. Des systèmes de visio-conférence vont également être déployés pour faciliter les échanges entre les opérateurs et les usagers.

Le 12 novembre 2019, un accord cadre national France Services, a été signé entre le gouvernement et les opérateurs nationaux. Localement, cet accord se traduit par la signature de la convention départementale qui fait suite à la reconnaissance de la montée en gamme des 5 espaces France Services citées ci-dessus.

**Le jeudi 6 février 2020, de 9h30 à 11h30, le préfet Pierre Besnard, signe avec les 9 partenaires, la convention départementale qui fixe le cadre de ce partenariat.**

#### Contact presse :

---

Bureau de la communication interministérielle  
Tél : 05 63 22 82 17 | 05 63 22 82 18 | [communication@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:communication@tarn-et-garonne.gouv.fr)